COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL
Déposé le : 14/03/2016
No. : CET-095
Secrétaire :

MAC Longueuil | Mouvement Action Chômage Longueuil

PROJET DE LOI 70
« L'URGENCE DE LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS »

MÉMOIRE
DU
MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE LONGUEUIL

PRÉSENTÉ
À LA
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS
SUR LE PROJET DE LOI 70

LOI VISANT À PERMETTRE UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI AINSI QU'À FAVORISER L'INTÉGRATION EN EMPLOI

LONGUEUIL, LE 17 FÉVRIER 2016

1194 Marquette , Longueuil Qué. J4K 4H8
Tél. : (450) 670-7615 Télécopie : (450) 670-1347
Courriel : macl@videotron.ca

TABLE DES MATIÈRES

- TABLE DES MATIÈRES 2
- PRÉSENTATION DU MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE LONGUEUIL 3
- TERRITOIRE DESSERVI 5
- COMMENTAIRES 6
- CONCLUSIONS 9

PRÉSENTATION DU MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE DE LONGUEUIL

Le Mouvement Action Chômage de Longueuil est un organisme de défense de droit qui vient en aide aux prestataires de l'Assurance-emploi ainsi que de l'Aide Sociale.

Notre organisme a été fondé en 1982 par des chômeurs et des chômeuses qui étaient frustrés de ne pas pouvoir obtenir l'information concernant leurs droits aux prestations d'Assurance-chômage. Au cours des années, notre organisme a acquis une expertise au niveau de la Loi, lui permettant ainsi d'accompagner les prestataires dans leurs démarches afin de faire reconnaître leurs droits.

Depuis 1995, notre organisme informe et défend également les prestataires aux prises avec des problèmes au niveau de l'Aide Sociale. En effet, aucun autre organisme n'ayant accepté de représenter cette catégorie de citoyens et de citoyennes, dans notre région, nous avons décidé d'élargir notre mandat.

En plus de prendre une part active dans les diverses luttes sociales, notre organisme a travaillé au cours des années, à fournir des outils afin de faciliter la tâche des autres organismes de défense de droit. C'est ainsi que notre organisme a réussi à convaincre le Gouvernement Canadien de rendre accessible, via internet, l'ensemble de la jurisprudence sur l'Assurance-emploi. Cela a demandé une implication importante de notre part, mais le résultat obtenu en valait réellement la peine. De plus, notre implication a été déterminante afin de convaincre Ressources Humaines et Développement des Compétences Canada d'accepter de rendre ce site gratuit et accessible à tous.

Pendant tout le processus, notre organisme a également participé activement à La Marche Mondiale des Femmes. Depuis les débuts, jusqu'à la fin du processus, soit la Charte, notre présidente, a siégé sur le Comité de

Coordination International de la Marche Mondiale comme représentante du Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec, groupe québécois regroupant les groupes de défense de droit des personnes assistées sociales du Québec. Cette implication nous a amené à prendre part à la Marche des Amériques en 1999. Notre meilleure connaissance de la situation de la pauvreté aux USA nous a été très utile lors de nos conférences et de nos formations.

Notre organisme collabore également avec POVNET, un organisme canadien, regroupant des intervenants et des avocats. (http://www.povnet.org/)

Par contre, ne croyez surtout pas que notre organisme ne se soucie que de problèmes techniques. En effet, depuis de nombreuses années, nous utilisons toutes les tribunes possibles afin de sensibiliser les organismes concernant la qualité des aliments qui sont distribués dans les banques alimentaires au Québec. Nous réclamons la dignité pour ces milliers de personnes qui doivent avoir recours à ces banques alimentaires. Avec le temps, nous avons constaté que notre message semble avoir éveillé plusieurs groupes à cette réalité.

En 2006, le Comité Femmes du Mouvement Action Chômage de Longueuil a mis sur pied une campagne annuelle qui consistait à amasser du matériel scolaire qui était, par la suite, redistribué à différentes écoles primaires et secondaires de la région. Grâce à cette campagne, Opération Tendons Les Mains, des centaines d'élèves de l'Arrondissement du Vieux-Longueuil ont pu ainsi recevoir le matériel scolaire nécessaire, afin de débuter du bon pied leur année scolaire.

De plus, entre 2006 et 2011, nous avons décidé de recycler de vieux ordinateurs. À chaque année, ces ordinateurs ont été, et cela tout à fait gratuitement, redistribués à des familles démunies.

Comme vous pouvez le remarquer, le Mouvement Action Chômage de Longueuil collabore activement, dans la mesure de ses faibles ressources, à la lutte contre la pauvreté.

Ceci ne représente qu'une partie du travail accomplit par notre organisme.

TERRITOIRE DESSERVI

Le Mouvement Action Chômage de Longueuil dessert présentement un grand territoire soit: Boucherville: 39,062 habitants-tes, Vieux-Longueuil: 138,179 habitants-tes, Saint-Lambert: 21,599 habitants-tes, Saint-Hubert: 78,715 habitants-tes, Greenfield Park: 17458 habitants-tes, Brossard: 71,154 habitants-tes, Saint-Bruno-de-Montarville: 24,388 habitants-tes.

Notre territoire comprend également les villes de Varennes avec un population de 20950 habitants-tes , de Carignan avec une population de : 7,426 habitants-tes , de Chambly avec une population de 22,608 habitants-tes, de Saint-Basile-Le-Grand avec une population de 15,605 habitants-tes, de Mont-Saint-Hilaire avec une population de 15,720 habitants-tes, de Beloeil 18,927 habitants-tes, de Saint-Amable avec une population de 8,398 habitants-tes, de Ste-Julie avec une population de 29,079 habitants-tes .

Notre organisme dessert donc un territoire immense couvrant la MRC de Champlain, une partie de la MRC Lajemmemerais, une partie également de la MRC La Vallé-du-Richelieu soit tout plus de 508 318 personnes.

Il est à noter également que notre organisme offre un service de dépannage concernant les régions de St-Jérôme, St-Eustache, Châteauguay, Valleyfield pour n'en nommer que quelques unes.

COMMENTAIRES

Au cours de ses trente-trois ans d'existence, Le Mouvement Action Chômage de Longueuil a vu défilé, dans son local, des milliers de personnes qui se sont retrouvées face à des problèmes reliés à la pauvreté. Que ce soit suite à une perte d'emploi, à une décision de leur agent d'Aide Sociale ou autre, nous avons pu constater leur détresse.

On mentionne constamment que l'aide sociale est une loi de dernier recours. Mais savez-vous que de nombreuses personnes retardent le moment où elles doivent se résigner à en faire la demande. En effet, les préjugés présents dans la société sont si forts qu'ils finissent par faire en sorte que l'on hésite à entreprendre les démarches afin d'obtenir de l'aide.

Combien de fois a-t-on vu des personnes, des familles se résigner à faire cette démarche alors que tout s'écroule autours d'eux. Leur propriétaire ayant entrepris des démarches auprès de le Régie du Logement afin d'obtenir leur éviction pour non paiement de loyer. Ces personnes se retrouvent alors à la rue avec une dette qu'elles auront bien du mal à rembourser. De plus, leur dossier à la Régie du Logement représentera un boulet au moment de signer un nouveau bail. Parfois, elles ne se résignent à entreprendre cette démarche qu'après s'être endettées auprès de leur famille, de leurs amis. Elles se retrouvent alors avec des demandes de remboursement que leur faible revenu ne leur permet pas de rencontrer.

De plus, nous avons rencontré des personnes qui se sont vues refusé un emploi par un employeur convaincu qu'il ne serait pas profitable de fournir un travail dans son entreprise à une personne prestataire de l'aide sociale parce qu'il était convaincu que ces personnes ne désirent pas travailler. Que ces personnes sont peu fiables… Que ces personnes sont paresseuses…

Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de lutter contre ces préjugés au lieu de venir les renforcer avec votre projet de loi…

La société dans laquelle nous vivons a trop souvent tendance à valoriser ceux qui réussissent. Cela a comme conséquence que les personnes qui ne réussissent pas sont souvent montrées du doigt. On les accuse comme si elles avaient une responsabilité concernant la situation économique. On finit même parfois par convaincre les victimes qu'elles ont une certaine responsabilité dans les déboires économiques qu'elles rencontrent.

On prétend constamment que nous vivons dans une société égalitaire, mais vous savez parfaitement que la réalité est toute autre. Nous ne pouvons croire que vous ne réalisez pas également que dans cette société égalitaire il y a des personnes qui bénéficient d'une égalité supérieure.

Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de lutter contre ces préjugés au lieu de venir les renforcer avec votre projet de loi…

Au cours des années passées, les différents gouvernements qui se sont succédés ont tenté par différentes méthodes d'obliger les personnes sur l'aide sociale à retourner sur le marché du travail. Plusieurs incitatifs ont même été utilisées afin de les convaincre. Malheureusement, avec le temps, les différents gouvernements n'ont pu que constater l'échec de leurs approches.

Avec ce projet de loi 70, vous revenez à la charge comme vos prédécesseurs l'avaient essayé avant vous. Si vous prenez la peine de consulter vos archives vous ne pourrez que constater que cela n'a abouti qu'à des échecs à répétitions.

À de nombreuses occasions, des personnes se sont investies dans vos projets en espérant de toutes leurs forces que cela leur permettrait de pouvoir ainsi réaliser leur rêve… « Se sortir enfin de l'aide sociale »... Malheureusement, tous ces programmes n'ont eu comme résultat, dans bien des cas que de leurs faire perdre leur espoir. C'est ainsi que maintenant de nombreuses personnes ont ainsi perdu espoir dans leurs capacités…

Il a déjà été écrit que la grandeur d'une société se mesure à la manière dont elle prend soin de ses plus faibles… Et non pas à la hauteur de ses édifices ou à la quantité de ceux-ci.

Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de lutter contre ces préjugés au lieu de venir les renforcer avec votre projet de loi…

Le rôle d'un gouvernement est de gouverner de manière à s'assurer qu'aucun de ses membres ne se retrouvent abandonnés. Aujourd'hui nous vivons dans un pays où la pauvreté ne cesse de grandir. Nous nous retrouvons avec un nombre croissant d'itinérants dans nos grandes villes. Nos enfants ont faim… Se suicident… Deviennent de plus en plus des proies pour les gangs de rues…

Nous croyons qu'il est grandement urgent d'adopter une approche différente face à ces problèmes… Le Québec s'est doté d'un outil des plus utiles. En effet, c'est d'une même voix que la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été adoptée au Québec.

Ne croyez-vous pas qu'il serait temps de voir à son application dans un esprit plus ouvert. Nous sommes convaincus que les organismes communautaires du Québec seraient grandement ouverts à l'idée de travailler avec vous afin de vous faire part de leurs constats. Car voyez-vous, ces organismes ont une connaissance bien réelle de la situation de la pauvreté au Québec.

Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de lutter contre ces préjugés au lieu de venir les renforcer avec votre projet de loi…

Albert Einstein disait que la folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent. Notre société aurait tout intérêt à réfléchir à ces paroles…

CONCLUSIONS :

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir :

- retirer votre projet de loi 70;

- convoquer les organismes communautaires ainsi que la population a un réel débat afin que de vraies pistes de solutions soient ainsi trouvées et de pouvoir lutter efficacement contre les causes de la pauvreté et non plus contre les personnes démunies;

- d'investir dans une réelle campagne qui auraient pour objectif de vaincre les préjugés qui sont véhiculés au sujet des prestataires de l'aide sociale ainsi que de toutes les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté;

- prendre les mesures nécessaires afin de permettre un accès sans discrimination, à des services publics universels et de qualité;

- que l'idée des pénalités du projet de loi 70 soit définitivement abandonnée.

Nous profitons également de l'occasion pour vous dire que nous sommes contre le projet de loi 70 qui mettrait en place Objectif Emploi. Ce programme qui vise à obliger les premiers demandeurs d'aide sociale à participer à un « plan d'intégration à l'emploi » et à accepter tout emploi jugé « convenable » n'est pas une solution pour lutter contre la pauvreté. Couper les prestations de personnes qui sont loin de couvrir leurs besoins de base est tout simplement inacceptable. Nous croyons que ce projet de loi va l'encontre d'un plan d'action qui permettrait de réellement lutter contre la pauvreté.

De plus, l'idée de demander à des prestataires de s'éloigner de leur milieu social ne servirait qu'à les fragiliser. En effet, loin de leur réseau social, ces personnes se pourraient plus compter sur le support de leurs proches. Il y aurait alors un très grand risque qu'elles se referment sur elles et s'isolent encore plus.

Nous espérons que ces quelques lignes auront pu soulever quelques doutes dans votre esprit. Suffisamment afin de vous convaincre de renoncer au chemin que vous vous apprêtez à prendre.

Michel Côté coordonnateur
Mouvement Action Chômage de Longueuil
1194 Marquette
Longueuil Qué.
J4K 4H8

(450) 670-1156